

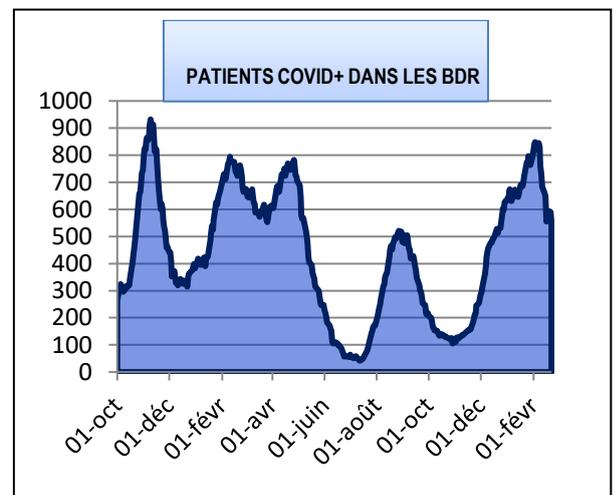
# BILAN COVID

## SEMAINE 07 (14 au 20 février 2022)

<b>Hospitalisations en cours</b> (au 20/02/2022)	<b>25 patients</b> dont 5 en réanimation	
<b>Retours à domicile</b> (au cours de la semaine écoulée)	<b>13</b>	
<b>Transferts en SSR</b> (au cours de la semaine écoulée)	<b>2</b>	
<b>Décès survenus en hospitalisation</b> (au cours de la semaine écoulée)	<b>5</b>	

La semaine 7 a vu se confirmer la baisse du nombre de patients hospitalisés ce qui a permis à l'ARS de réduire le niveau de stratégie de la réponse hospitalière au palier 4 du plan d'actions gradué.

Le taux d'incidence qui était il y a encore quelques semaines de plus de 4 000 cas pour 100 000 habitants en région PACA est passé cette semaine sous le seuil symbolique des 1 000 cas, précisément de 998 pour les Bouches du Rhône. Le nombre de patients hospitalisés en hospitalisation conventionnelle a baissé de 10 % en 7 jours avec désormais 590 personnes hospitalisées. Le CH d'Arles participe à cette tendance avec un nombre d'hospitalisations Covid passant de 31 (dont 4 en réanimation) à 25 même si avec 5 patients en réanimation, la tension reste encore importante sur les lits de soins critiques. Si l'évolution épidémiologique se confirme, le nombre de lits pour patients Covid va pouvoir dans les 10 prochains jours être progressivement réduit ce qui libèrera une capacité supplémentaire pour la prise en charge des patients non Covid.



L'évolution de la pandémie et en particulier la baisse de pression sur les services de soins critiques a permis à l'ARS de repasser lundi 21 février au palier 4 de la gestion de crise. Cette évolution permet donc désormais une reprise ciblée de l'ensemble des activités médico-chirurgicales tout en maintenant une réelle capacité de prise en charge des patients Covid+.

### L'obligation vaccinale pour les professionnels de santé

A noter aussi que la mise en œuvre de l'obligation vaccinale renforcée pour les personnels hospitaliers a été un succès car près de 85 % des personnels ont reçu leur dose de rappel. La très grande majorité de ceux qui en ont été temporairement dispensés l'ont été du fait d'une contamination puisqu'il convient de souligner que 158 professionnels hospitaliers arlésiens (soit plus de 11 % des effectifs) ont été positifs au Covid en janvier 2022. Les quelques autres sont des agents absents pour maladie ou maternité notamment. La cellule de crise a remercié pour leur accompagnement tant la médecine du travail que la DRH.